



« Nous nous battons jusqu'au bout »

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT

PROPOS RECUEILLIS PAR
DELPHINE DENUIT
ET ODILE PLICHON

LE SECRÉTAIRE général de la CFDT réaffirme son désaccord avec la réforme.

LAURENT BERGER
Comment réagissez-vous à la décision du gouvernement de recourir au 49,3 ?

Même si on le présentait, qu'on ne puisse pas, sur un sujet aussi fondamental que la réforme des retraites, mener le débat à terme est désastreux pour la démocratie. J'ajoute que les citoyens, eux, n'y comprennent plus rien. Maintenant, il nous faut trouver d'autres moyens pour que cette réforme intègre les éléments de justice sociale que nous réclamons.

Du fait de ces 40 000 amendements déposés, le débat s'enlisait...

Oui, il y avait enlisement, et le 49,3 répond, justement, à la volonté d'en finir avec le fait de passer des heures pour revoir un point de détail ou une virgule. Mais qu'on soit incapable de mener un débat serein ou de fond sur un sujet aussi essentiel n'est pas un bon signal en termes de démocratie.

A ce stade, quels sont les points qui, selon vous, restent inacceptables dans cette réforme ?

Le texte n'est pas assez précis sur plusieurs points. Pour les nombreux agents publics, souvent de catégorie C et travaillant notamment dans les collectivités locales, qui n'ont pas ou peu de primes (NDLR : moins de 20 %) dans leur rémunération. Dans le texte actuel, le nouveau calcul des pensions à venir pour les agents publics intègre les primes, qui représentent souvent une part non négligeable du traitement des fonctionnaires. Mais pour les agents publics qui touchent peu de primes, la CFDT revendique qu'il y ait une clause de sauvegarde leur garantissant, à terme, un niveau de pension au moins égal à ce qu'il est aujourd'hui.

Et en ce qui concerne la pénibilité ?

Ce texte ne donne pas non plus suffisamment d'éléments sur la réparation des pénibilités subies, qui doivent donner lieu à une possi-



« Qu'on soit incapable de mener un débat serein ou de fond sur un sujet aussi essentiel n'est pas un bon signal en termes de démocratie », déplore Laurent Berger.

bilité de départ anticipé sur la base des quatre critères de pénibilité reconnus, afin de répondre aux inégalités d'espérance de vie causées par le travail. Pour l'heure, le texte est trop évasif, même si je note qu'il y a eu des avancées sur la prévention et la reconversion, et même si le Premier ministre a dit qu'il n'était pas fermé à ce que ces points évoluent.

Qu'en est-il des pensions de réversion ?

Nous demandons notamment que les droits de réversion soient accordés non seulement aux couples non mariés mais aussi pacésés.

Que réclamez-vous pour enrichir le texte ?

Nous demandons au Premier ministre d'améliorer le texte avec une réelle prise en compte de la pénibilité mais aussi la sécurisation des transitions. On demande aussi que la pension minimale soit fixée à 85 % du smic dès 2022 et non pas à partir de 2025. En matière de droits familiaux, la majoration de pension par enfant doit être forfaitisée ou il faut au moins définir un plancher pour profiter davantage aux basses pensions. La partie de cette majoration attribuée au titre de la maternité doit être accrue, et une majoration supplémentaire pour enfant handicapé doit également être intégrée.

Et si vos demandes ne sont pas prises en compte ?

Nous dirions que cette réforme est une occasion gâchée

d'instaurer un système universel des retraites avec davantage de justice sociale et d'égalité. Il reste encore quelques jours pour que le gouvernement précise son texte et y intègre certains éléments. Nous allons continuer de nous battre, même si c'est clair que ce 49,3 renvoie la balle au gouvernement. Rien ne l'empêche d'insérer nos recommandations à son texte, en première ou en deuxième lecture, à l'Assemblée comme au Sénat. La bataille n'est pas finie mais change de nature. Nous nous battons jusqu'au bout.

Vous sentez-vous trahi ?

Ce n'est pas le sujet. Le problème est que la représentation nationale n'a pas été en capacité d'aller au bout des débats... Je suis inquiet sur ce que ça dit du débat démocratique et politique, mais surtout inquiet sur le contenu du texte. Ce 49,3 escamote le débat.

Pourriez-vous appeler à nouveau à une mobilisation ?

Nous allons continuer à nous battre sur le contenu du texte. Nous voyons bien que l'absence, dans le projet, d'avancées sur la réparation de la pénibilité est en très grande partie liée au Medef. Nous allons continuer de l'interpeller et de le mettre face à ses responsabilités. La CFDT veut un système universel de retraites juste, ce n'est pas le cas actuellement. Le gouvernement vient de faire le choix du 49,3, mais pas encore celui de la justice sociale.



POLITIQUE

« Des actions dans les jours qui viennent »

PROPOS RECUEILLIS PAR
DELPHINE DENUIT
ET ODILE PLICHON

LE SECRÉTAIRE général de FO, qui juge ce « passage en force » « inacceptable », maintient la journée de grève interprofessionnelle du 31 mars et prévoit d'autres actions.

YVES VEYRIER

Vous qualifiez le recours au 49.3 d'« incompréhensible », pourquoi ?

Nous avons eu le sentiment que la journée de samedi était – légitimement – consacrée au coronavirus et aux conséquences sanitaires mais aussi économiques et sociales de cette crise. Dans ce contexte, je ne pensais pas que le gouvernement estimerait urgent de faire jouer le 49.3 sur les retraites. Au contraire, alors que des restrictions de mouvements, voire de rassemblements sont évoquées, et alors que la population est inquiète, je pensais qu'il privilégierait l'apaisement et la solidarité nationale.

C'est un coup politique ?

Je ne sais pas, mais c'est en tout cas un mauvais coup porté aux salariés, un mauvais coup porté aussi aux syndicats et enfin au gouvernement lui-même, et à l'image qu'il donne.

Vous appelez à stopper le processus parlementaire, c'est-à-dire ?

Il faut stopper le processus parlementaire, suspendre le débat sur ce projet à l'Assemblée et se consacrer à la crise

sanitaire ! L'urgence n'est pas sur les retraites, on a le temps. Nous demandons un véritable débat sur le fond. J'insiste : notre système de retraites actuel est efficace et garantit à chacun une pension. On peut et on doit améliorer les choses sur l'emploi, la pénibilité, l'égalité salariale... Par ailleurs, la promesse de campagne d'Emmanuel Macron était de ne pas toucher à l'âge, ni d'adopter des mesures d'économies... Voilà pourquoi passer en force est inacceptable.

Quels sont les points du texte à améliorer ?

Nous demandons qu'on abandonne définitivement la pire idée de ce quinquennat : la retraite universelle par points. Pour deux raisons. D'abord, il sera bien plus difficile à l'avenir de se constituer des droits à la retraite, puisqu'on ne se calera plus sur les vingt-cinq meilleures années mais sur toute la durée de la vie active – qui intègre souvent des périodes chahutées. Ensuite, la pension elle-même deviendra incertaine, dans la mesure où elle dépendra de paramètres tels que la valeur du point et l'âge d'équilibre.

La conférence de financement a-t-elle encore une utilité ?

Cette conférence a été initiée par le Premier ministre, Edouard Philippe, après qu'il a annoncé un âge pivot dès 2022, ce qui pose évidemment des difficultés à ceux qui se sont inscrits dans le projet gouvernemental, com-

me la CFDT. Ensuite, le gouvernement décrète qu'il faut 12 milliards d'euros d'économies par an à horizon 2030 et, avec cette conférence, il renvoie la responsabilité de les réaliser aux partenaires sociaux. Or, le Conseil d'orientation des retraites ne

voit pas de dérive des dépenses. Il n'y a donc aucune raison de chercher des mesures comme le recul de l'âge de la retraite. Nous avons toujours dit que nous ne participions pas à cette conférence, mais que nous y assistions pour surveiller ce qui se trame dans le dos des salariés. Dans ce contexte, avec la façon de faire du gouvernement, se pose désormais la question de l'utilité de sa poursuite.

Comment votre syndicat compte-t-il réagir au recours au 49.3 ?

Nous avons convenu samedi de réunir l'intersyndicale (NDLR : CGT-FO-Solidaires-FSU-CFE-CGC) dès ce lundi matin. C'est un signal fort et un rendez-vous important qui déterminera la conduite des actions à venir dans les jours qui viennent. Notre journée de grève interprofessionnelle et de manifestations est évidemment maintenue le 31 mars. Nous allons faire en sorte de généraliser la mobilisation à toutes et tous les salariés.